

2024	AMIONS	DANCE	ST PAUL
CIMETIERE			
Colombarium 15 ans		250 €	
Colombarium 30 ans		400 €	
Concession terrain 15 ans		100 €/m ²	
Concession terrain 30 ans		200 €/ m ²	
Concession terrain 50 ans		350 €/ m ²	
Terrain cinéraire 30 ans (cavurne)	450 €		450 €
URBANISME			
Taxe d'aménagement - Taux de la part communale		2,50 %	
ASSAINISSEMENT COLLECTIF			
Part fixe		76,00 €	
Part variable en fonction de la consommation d'eau		1,00 €/m ³	
Participation financement assainissement collectif (PFAC)		2 500,00 €	
Contrôle préalable à une transaction immobilière		150,00 €	
Visite de contrôle (si non-conformité de la 1ère visite)		150,00 €	
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - SAUR			
Contrôle conception		130,00 €	
Contrôle réalisation		145,00 €	
Contrôle préalable à une transaction immobilière		150,00 €	
Visite de contrôle (si non-conformité de la 1ère visite)		150,00 €	
SALLES DES FETES			
Habitants	280,00 €	300,00 €	150,00 €
Personnes non domiciliées sur la commune	400,00 €	480,00 €	300,00 €
Vin d'honneur - habitants uniquement	75,00 €	75,00 €	50,00 €
Associations communales, intercommunales - Collectivités	75,00 €	75,00 €	50,00 €
Associations extérieures à la commune	280,00 €	300,00 €	150,00 €
Entreprises communales	280,00 €	300,00 €	150,00 €
Entreprises extérieures à la commune	400,00 €	480,00 €	300,00 €
<i>Montant des arrhes : 50 % du montant total de la location</i>			
GITE			
Pèlerins - nuitée		12€/personne	
Autres usagers - nuitée (jusqu'à 5 personnes)		15€/personne	
Gîte complet - nuitée (à compter de 6 personnes)		150,00 €	
<i>Montant des arrhes si réservation supérieure à 80 € : 50 % du montant total de la location</i>			
<i>Taxe de séjour à régler en supplément</i>			
REPAS - CANTINE			
Repas enfant- CANTINE		3,80 €	
Repas adulte - CANTINE		10,50 €	
Repas MAM		2,70 €	
GARDERIE			
Garderie matin <u>ou</u> soir (par enfant)		forfait 0,80 €	
Garderie matin <u>et</u> soir (par enfant)		forfait 1,60 €	